

S Y N D I C A T I N T E R C O M M U N A L A V O C A T I O N M U L T I P L E M

JOURNAL DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION MULTIPLE DE L'AGGLOMÉRATION ORLÉANAISE

EDITO

MANDAT

Le nouveau SIVOM d'Orléans, formé de représentants des 20 communes de l'agglomération issus des élections municipales de juin dernier, est aujourd'hui en ordre de marche. Il est vrai que la tâche qui nous attend pour ce dernier mandat du siècle est immense. Chacun voit bien aujourd'hui combien l'intercommunalité est précieuse pour répondre aux grands défis qui s'ouvrent devant nous : l'environnement, l'aménagement harmonieux de notre agglomération, le développement urbain, les déplacements, la sécurité, etc. La meilleure preuve en sera donnée dans quelques semaines avec la mise en service de l'unité de traitement des ordures ménagères de Saran, au moment où les travaux de la station de traitement de l'eau de la Chapelle Saint-Mesmin avancent de manière très significative. D'autres grands projets ambitieux nous attendent : le transport en commun en site propre, les centres de secours, l'aménagement d'espaces vitaux pour l'agglomération, un pont sur la Loire. Et d'autres encore que nous allons programmer dans un plan à six ans. Ces projets sont inscrits dans le schéma directeur qui constitue notre charte pour les années à venir.

Nous allons les conduire dans la concertation la plus large mais aussi dans le respect de nos contraintes financières, ce qui nous conduira à établir une programmation rigoureuse. Le développement de l'agglomération ne peut en effet se faire au prix d'un alourdissement excessif de la pression fiscale. C'est donc dans le respect des indispensables équilibres financiers que nous allons travailler avec enthousiasme et détermination pour faire de notre agglomération au début du 21^e siècle un pôle incontournable, une capitale économique et aussi une capitale de la qualité de la vie pour le bien être de tous nos concitoyens.

AGGLOMÉRATION D'ORLÉANS : LE NOUVEAU SIVOM



Le nouveau bureau du SIVOM

Le 12 juillet dernier les 72 délégués des 20 communes de l'agglomération orléanaise, sous la présidence du doyen d'âge Pierre Lanson, maire de Saint-Denis-en-Val, ont élu le nouveau bureau du SIVOM composé de 21 membres dont les 20 maires de l'agglomération parmi lesquels 7 sont élus pour la première fois. Les délégués ont renouvelé leur confiance à Jean-Pierre Sueur. Seul candidat, celui-ci a obtenu 62 voix sur 73 votants.

Jean-Pierre Sueur, au cours de son premier discours, a défini les grandes orientations qu'il entend mettre en œuvre dans le cadre du schéma directeur en lien étroit avec tous les maires de l'agglomération "dans l'intérêt du bien public et pour le développement harmonieux de l'agglomération". Il a souligné son attachement à "l'intercommunalité réaliste" qui permet "d'unir les énergies" au delà des clivages politiques "autour de projets concrets".

Les commissions de travail ont également été formées afin de lancer très vite sur le terrain les principales orientations du mandat. Trois semaines après les élections municipales le nouveau SIVOM était donc opérationnel.

